

DLST Horizon 2029

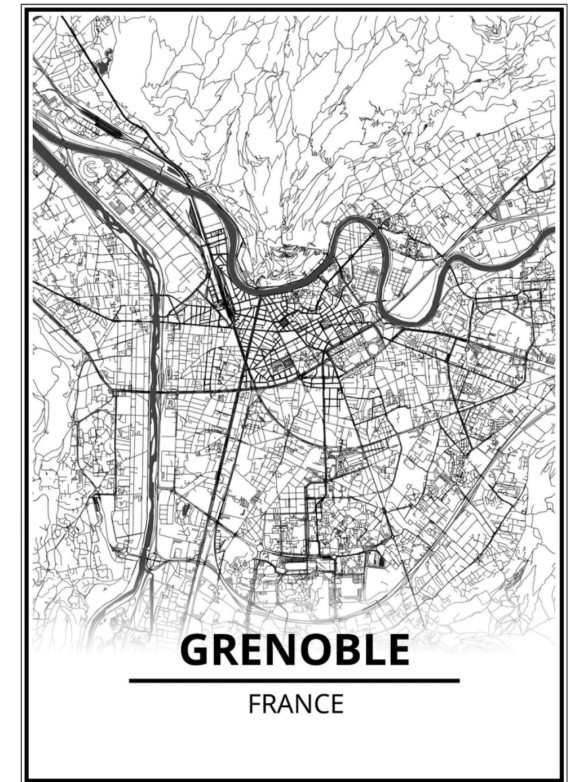
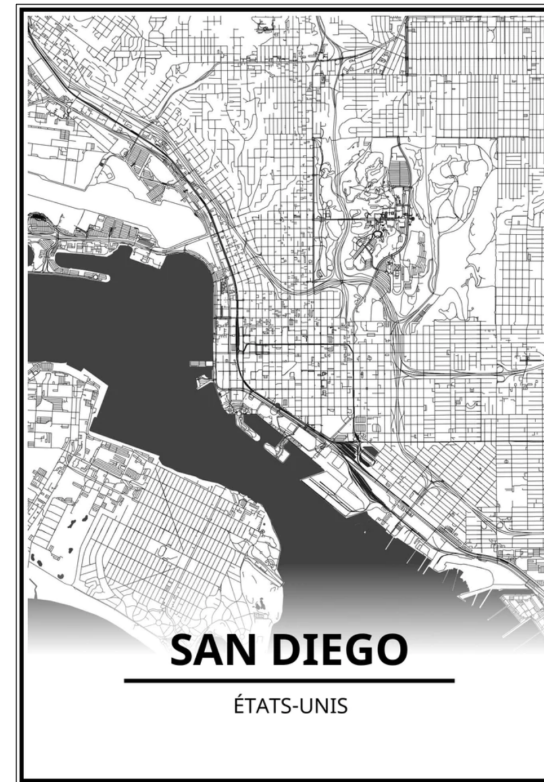
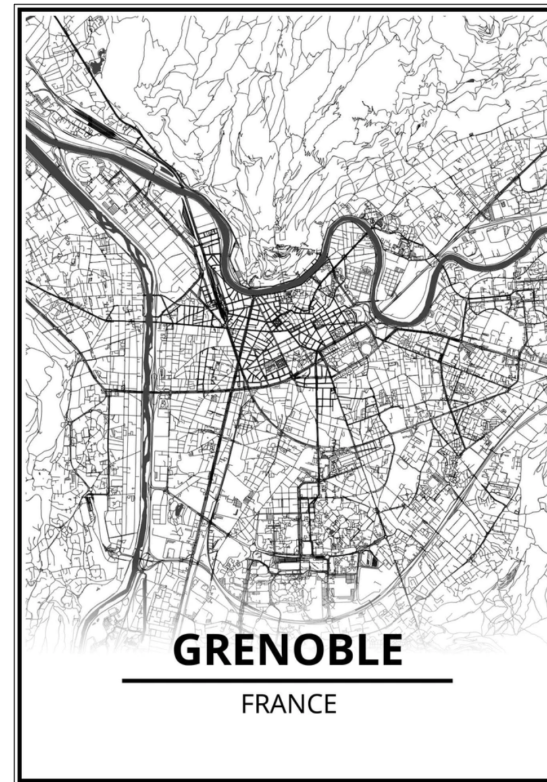
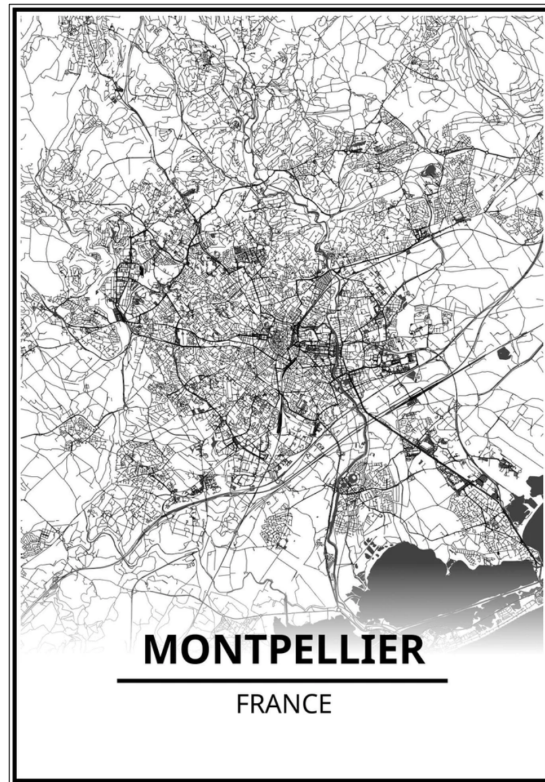
Un candidat, une équipe, un projet



Conseil du DLST - 11/03/2024

Jérôme DUPUY

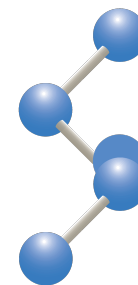
D'où je viens,



2001



2006



THE
SCRIPPS
RESEARCH
INSTITUTE

2008



Etudes universitaires
Docteur en 2005

Parcours professionnel
Recruté en 2011

Je suis,

Un enseignant

- Resp. UE L1, L3 et M2 ;
- 2017 sect. pédago STS UGA Ed. ;
- 2019 élu section 64 CNU ;
- 2019 directeur-adjoint DLST ;
- 2023 élu section 64 CNU ;
- 14^{eme} rentrée universitaire (2024).

Un chercheur

- 23 ans de pratique expérimentale ;
- 26 collaborateurs accompagnés ;
- 21 publications ;
- 2 brevets internationaux ;
- 1 chapitre de livre ;
- 14 structures dans la PDB ;
- 620 k€ (ANR - IDEX - LabEx...) ;
- 1 HDR à passer avant août 2024.

Mais aussi,

- Officier de réserve pendant 11 ans ;
- 3 médailles ;
- Réserve citoyenne de l'IGGN ;
- 8 diplômes de moniteur dans différents sports ;
- 5 ceintures noires.



L'équipe,

Catherine VIGOUROUX

UFR IM²AG

- MCF depuis 1997 ;
- Directrice-adjointe DLST ;
- Chargée de projet ADE UGA ;
- Chargée de mission SI UFR IM2AG ;
- Directrice-adjointe LabeX PERSYVAL.

Mickaël CHERRIER

UFR de Chimie et de Biologie

- MCF depuis 2013, HDR en 2019 ;
- Resp. BIO101/131 (500 étu.) ;
- Resp. L1-SV depuis 2019 ;
- Elu section 64 CNU en 2023.

Jérôme NOMADE

UFR PhITEM

- PRAG depuis 2006 ;
- Resp. L1 STE depuis 2016 ;
- Resp. STE103 (400 étu.) ;
- Chargé de mission Terrain UFR PhITEM.

Bernard BESSIERES

UFR de Chimie et de Biologie

- MCF depuis 1999, HDR en 2013 ;
- Resp. pl.form. TP de C.O. (2003 à 2022) ;
- 20 ans d'exo. élu conseils centraux ;
- Elu section 32 CNU (2012-2019).

Le DLST, c'est quoi ?

Composante « élémentaire » !

- Des statuts ;
- Des objectifs ;
- Des moyens ;
- Un conseil d'administration ;
- Un directeur.

Article L713-1 du CEN

- Une direction politique ;
- Un budget ;
- Des locaux ;
- Du personnel ;
 - Une direction administrative ;
 - Un service financier (une régie) ;
 - Un service de scolarité ;
 - Un service RH ;
 - Un service logistique ;
 - Un service informatique.

Selon l'article L713-3 du CEN :

Une UFR associe des départements de formation et des laboratoires. Elle correspond à un **projet éducatif** et à un programme de recherche mis en oeuvre par des enseignants-chercheurs, des enseignants et des chercheurs relevant d'une ou de plusieurs disciplines fondamentales.

Nous sommes un **département** car notre mission est structurée autour du seul **projet éducatif** de piloter et de coordonner les 3 années des LST.

40 ans d'histoire

1981 : création de l'Institut Universitaire (IU) de 1^{er} cycle délivrant les DEUG A et B.

1986 : évolution de l'IU en Département Scientifique Universitaire (DSU).

2006 - 2007 : processus de Bologne & loi « relative aux libertés et responsabilités des universités » (LRU) :

- Ancrer l'UJF dans le système LMD ;
- Rendre la Licence ST plus visible dans l'offre de formation ;
- Faciliter la gestion et le fonctionnement de la Licence ST ;
- Renforcer l'efficacité de la direction de la Licence (équipe de direction) ;
- Créer une structure décisionnelle représentative des usagers et des UFR (conseil).

Septembre 2007 : 1^{ère} rentrée universitaire au DLST.

2010 : restructuration de l'UJF & évaluation de l'offre "Licence" par l'AERES.

Mission du DLST :

Assumer le pilotage pédagogique et la coordination des enseignements des 3 années de Licence des mentions autres que STAPS et MIASHS du domaine STS.

Les points forts

Rassurant
Dynamique

Valorisant
Dialogue multidisciplinaire
Qualité de service
Visibilité & attractivité
Un carrefour de vie et d'échange

Transition fluide vers l'enseignement supérieur

Accompagnement

Mutualisation

Economie d'échelle

Cohérence

Innovation pédagogique

Les points de vigilance

2 700 étudiants

57 000 heures

~ 300 services

10 (+2)

230 (+97)

42 (+5)

88 (+63)

22 (+3)

43 (+43)

27 (+2)

21 000

Les points d'effort

Limite des **ressources** —> contraintes **très** importantes

- Réalité financière ;
 - Cadre politique national & local ;
 - Besoins pédagogiques.
- } **Responsabilité accrue.**

Déterminer des indicateurs capables d'aider au pilotage.

Distinction entre cadre légal, politique institutionnelle et stratégie de la composante.

Clarification du processus décisionnel avec nos partenaires des UFR.

MISSION

RESSOURCES

MISSION

PEDAGOGIE

MISSION

VIE ETUDIANTE

MISSION

ENSEIG. II.R.

La méthode

Mission « ressources » - maximiser l'efficacité :

- Nos décisions doivent se refléter dans nos programmes ;
- Collaborer plus fortement avec les directions et les conseils des UFR.

Mission « pédagogie » - la pédagogie au cœur de nos préoccupations :

Eviter de compter sur une augmentation hypothétique des moyens et travailler avec ce que nous avons.

Mission « enseignement II.R. » - avec le soutien de la FdS :

- Promotion de l'égalité, de l'employabilité, de l'émancipation et de l'excellence de nos formations ;
- Nécessité de créer de nouvelles initiatives.

Missions « vie étudiante » - nos étudiants sont une partie de notre richesse :

- Renforcer les collaborations avec le service des langues, le SAH, le SET... ;
- Toujours améliorer nos conditions d'accueil ;
- Développer et entretenir l'identité « DLST ».

Humilité : écouter les acteurs de terrain (gestionnaires, enseignants et étudiants) ;

Objectivité : distinguer perceptions et faits ;

Priorisation : préserver la qualité de service et donc notre ressource humaine.

Merci de votre attention

